Image not found or type unknown

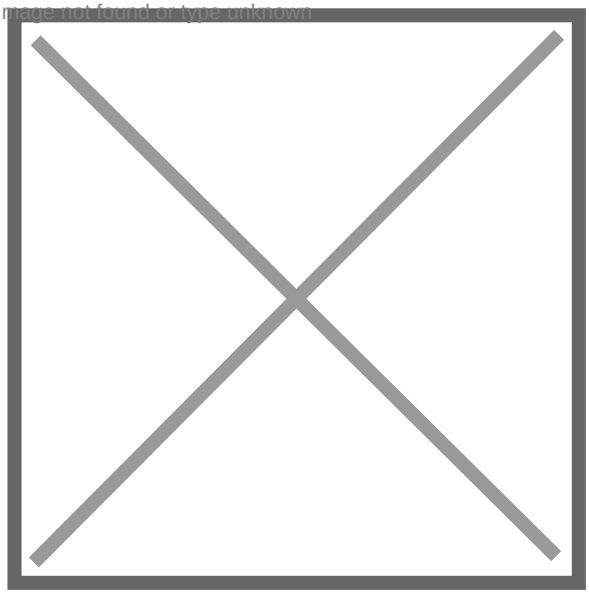

Ma proprietaire me demande de repeindre les murs en blanc

Par **puccanunette**, le **24/04/2012** à **11:05**

Bonjour,

Je viens de recevoir une lettre de ma propriétaire (on quitte la location) en me demandant de repeindre en blanc sachant quelle a des factures a l appuies et que l on n a pas fait d état des lieux en entrant ni chèque de caution. Il n y a rien de marquer sur le contrat de location.Que dois je faire?

Par **cocotte1003**, le **24/04/2012** à **11:16**

Bonjour, puisque vous n'avez as fait d'état des lieu d'entrée = appartement remis en bon état donc si l'appartement n'est plus dans un bon état (traces, trous...) je vous conseille de repeindre les murs car en cas d'état des lieu de sortie, qu'il soit fait par vus ou par un huissier, vous risquez de vous retrouver avec la réfection à faire. Si le dépot de garantie n'est pas suffisant pour payer les travaux (ce sera le cas puisque vos n'en avez pas payé) le bailleur peut mandater un huissier pour recouvrer la somme, cordialement

Par **puccanunette**, le **24/04/2012** à **15:59**

nous allons lui rendre une maison dix fois plus propre de ce qu elle nous a laisser en tout cas. Nous avons juste repeint la sous couche en peinture a notre gout.

Par **puccanunette**, le **24/04/2012** à **16:01**

nous allons lui rendre une maison dix fois plus propre de ce qu elle nous a laisser en tout cas. Nous avons juste repeint la sous couche en peinture a notre gout.

Par **CARAMEL**, le **24/04/2012** à **17:18**

Bonjour,
Quelle était la couleur des murs lorsque vous avez pris l'appartement ?
Et de quelle couleur les avez-vous repeint ?
Attention, le propriétaire peut exiger une sobriété des couleurs si vous faites des tranformations à votre goût.
Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés